

# Réforme DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## Voie professionnelle du lycée, viser l'excellence ?

vendredi 23 février 2018, par [Bariaud](#)



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Édu'Action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex  
Mail : [ursem@ferc.cgt.fr](mailto:ursem@ferc.cgt.fr) - Site : [www.ursem.cgt.fr](http://www.ursem.cgt.fr)

#### Voie professionnelle du lycée, viser l'excellence ?

Le rapport Calvez-Marcon remis jeudi 22 février 2018 au Ministre de l'Éducation nationale propose « 9 leviers » pour « viser l'excellence » dans la formation professionnelle dans l'Éducation nationale.

Le rapport présente l'apprentissage comme la solution miracle à l'insertion des jeunes. C'est une approche dogmatique de ce mode de formation où rappelons-le 1 jeune sur 5 ne finit pas sa première année de formation et où les filles ne représentent que 30% des apprentis...

La voie professionnelle n'a pas vocation à servir d'antichambre de l'apprentissage, c'est pourtant l'idée principale avancée dans le rapport Calvez-Marcon avec les passages possibles du scolaire vers l'apprentissage en fin de seconde et de première bac pro. Par ailleurs, le développement de l'apprentissage par la mixité des parcours et des publics conduira inexorablement à terme, à une remise en cause du statut de PLP et des 18 h hebdomadaires de face à face élèves.

Si le rapport réaffirme la conception d'une voie professionnelle du lycée conduisant à l'insertion professionnelle et aux poursuites d'études, l'évocation d'un simple « module d'accompagnement » en terminale vers le BTS ne peut nous satisfaire. La CGT Édu'Action revendique la création de classes passerelles vers le BTS et des parcours adaptés en 3 ou 4 ans aux besoins des élèves et des filières. En ce sens, nous accueillons positivement la proposition d'adaptation de la durée des parcours des CAP de 1 à 3 ans en fonction des besoins des élèves.

Enfin, la volonté de découper les diplômes en blocs de compétences et de gommer les frontières entre formation initiale et continue, via les campus des métiers nous paraît dangereuse. L'obtention de blocs de compétences ne peut être une réponse aux sorties sans diplôme pour deux raisons :

- 1. Premièrement, elle emble au futur salarié les rémunérations et les conditions de travail garanties par le diplôme dans les conventions collectives et les accords d'entreprise ;
- 2. Deuxièmement, l'obtention de blocs de compétences d'une partie du diplôme en formation initiale pour un retour en formation continue plus tard pour l'obtention des blocs manquants est une idée qui ne se traduit pas dans les faits. Moins le niveau de formation initiale est élevé, moins une personne utilise son droit à la formation continue tout au long de la vie.

La CGT Édu'Action est attachée à une formation initiale exigeante, ayant pour ambition la scolarisation des jeunes jusqu'à 18 ans.

Le rapport Calvez-Marcon remis jeudi 22 février 2018 au Ministre de l'Éducation nationale propose « 9 leviers » pour « viser l'excellence » dans la formation professionnelle dans l'Éducation nationale.

Le rapport présente l'apprentissage comme la solution miracle à l'insertion des jeunes. C'est une approche dogmatique de ce mode de formation où rappelons-le 1 jeune sur 5 ne finit pas sa première année de formation et où les filles ne représentent que 30% des apprentis...

La voie professionnelle n'a pas vocation à servir d'antichambre de l'apprentissage, c'est pourtant l'idée principale avancée dans le rapport Calvez-Marcon avec les passages possibles du scolaire vers l'apprentissage en fin de seconde et de première bac pro. Par ailleurs, le développement de l'apprentissage par la mixité des parcours et des publics conduira inexorablement à terme, à une remise en cause du statut de PLP et des 18 h hebdomadaires de face à face élèves.

Si le rapport réaffirme la conception d'une voie professionnelle du lycée conduisant à l'insertion professionnelle et aux poursuites d'études, l'évocation d'un simple « module d'accompagnement » en terminale vers le BTS ne peut nous satisfaire. La CGT Éduc'action revendique la création de classes passerelles vers le BTS et des parcours adaptés en 3 ou 4 ans aux besoins des élèves et des filières. En ce sens, nous accueillons positivement la proposition d'adaptation de la durée des parcours des CAP de 1 à 3 ans en fonction des besoins des élèves.

Enfin, la volonté de découper les diplômes en blocs de compétences et de gommer les frontières entre formation initiale et continue, via les campus des métiers nous paraît dangereuse. L'obtention de blocs de compétences ne peut-être une réponse aux sorties sans diplôme pour deux raisons :

- Premièrement, elle enlève au futur salarié les rémunérations et les conditions de travail garanties par le diplôme dans les conventions collectives et les accords d'entreprise ;
- Deuxièmement, l'obtention de blocs de compétences d'une partie du diplôme en formation initiale pour un retour en formation continue plus tard pour l'obtention des blocs manquants est une idée qui ne se traduit pas dans les faits. Moins le niveau de formation initiale est élevé, moins une personne utilise son droit à la formation continue tout au long de la vie.

La CGT Éduc'action est attachée à une formation initiale exigeante, ayant pour ambition la scolarisation des jeunes jusqu'à 18 ans.

Dans le cadre des concertations qui s'ouvrent avec le Ministre, la CGT portera des orientations et des propositions concrètes pour la voie professionnelle du lycée : création de classes passerelles vers le BTS, classement des lycées professionnels en éducation prioritaire, fin du tout CCF et refus des blocs de compétences pour préserver le cadre national des diplômes...

Dans l'intérêt des élèves, la CGT Éduc'action partage l'ambition d'excellence pour la voie professionnelle du lycée affirmée dans le rapport Calvez-Marcon.

Mais pour y parvenir elle demandera les moyens nécessaires, sur la base d'autres propositions.

Montreuil, le 23 février 2018